Envoyé en préfecture le 05/12/2025
Reçu en préfecture le 05/12/2025
Publié le
ID : 035-213501141-20251204-DE06_12_2025-DE

République Française Ille-et-Vilaine Arrondissement FOUGERES -VITRÉ	Extrait des délibérations de la commune de **FORGES LA FORET – 35640** Séance du **04/12/2025**
Nombre de membres *Afférents au Conseil Municipal : 11* *En exercice : 10* *Absents : 3* *Pouvoirs de vote : 2* *Votants : 9* *Pour : 9* *Contre : 0* *Abstentions : 0*	L'an 2025, le 04 décembre à 19h30, le Conseil Municipal de la commune de FORGES LA FORET s'est réuni sous la présidence de Monsieur BOULET Yves, Maire, en session ordinaire. La convocation et l'ordre du jour ont été transmis le 28/11/2025. Présents : M. BOULET Yves, Maire, Mme GIBOIRE Edith, MM. ROUSSEAU Pierrick, SIAUDEAU Philippe, MAZURAIS Adrien, PAILLARD David, MONNERIE Jean-Pierre. Excusé(es) : Mme ROSSO Sylvie, Mme PELÉ Christelle, M. OAKLEY Luke Pouvoirs de vote : M. OAKLEY Luke pour M. BOULET Yves Secrétaire de la séance : Jean Pierre MONNERIE

Délibération 06.12/25 **OBJET : Décision modificative de budget – Insuffisance de crédit au compte 454**

Afin de comptabiliser les dépenses relatives aux travaux effectués sur la propriété VXXXX à La Foucherie dans le cadre de la mise en sécurité de l'immeuble, il convient d'émettre **un mandat au compte 454111** du montant des travaux au bénéfice de l'entreprise ayant effectué les travaux . Parallèlement, il faut émettre un **titre** à l'encontre du propriétaire pour le montant total des dépenses réglées par la commune **au compte 454121.**

Les crédits étant insuffisants sur les comptes susmentionnés,

M. Le Maire propose aux membres du Conseil Municipal de prendre une décision modificative comme suit :

Augmentation des crédits en dépense au chapitre 454 compte 454111 de 6000,00 €
Augmentation des crédits en recette au chapitre 454 compte 454121 de 6000,00 €

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité de ses membres présents et représentés, par vote à main levée :
- Approuve cette décision modificative de budget, les opérations comptables qui en découlent
- Autorise M. Le Maire à signer tout document afférent à ce dossier.

Pour extrait conforme,
Le registre dûment signé
Le Maire,
Y BOULET